

Montréal, le 23 août 2018

OBJET Votre demande d'accès du 9 août 2018
 N/d : 800-02-82

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents reçue le 9 août dernier par laquelle vous désirez obtenir tout document vous permettant de savoir : « le nombre d'employés au sein de COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ayant un salaire annuel supérieur à 100 000\$, la moyenne de salaire desdits employés, ainsi que le salaire le plus élevé et le moins élevé desdits employés. »

À cet effet, nous vous invitons à consulter le document ci-joint qui collige l'ensemble des informations demandées.

Veillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Marie-Claude Laberge, avocate
Responsable de l'accès aux documents

p. j.

MCL/

Tableau A

Nombre d'employés* du Commissaire à la lutte contre la corruption ayant reçu une rémunération supérieure à 100 000 \$ pour la période du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.	7
--	---

*Comprend l'ensemble des membres du personnel du Commissaire, le personnel d'encadrement et les titulaires d'un emploi supérieur.

Tableau B

Moyenne de la rémunération versée aux employés visés au Tableau A	126 245,82 \$
---	---------------

Tableau C

Rémunération la moins élevée versée parmi les employés visés au Tableau A	101 684 \$
Rémunération la plus élevée versée parmi les employés visés au Tableau A	176 606 \$